

**Compte-Rendu
Conseil d'Administration
vendredi 27 novembre 2009**

Salle du Conseil Communautaire – Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze
De 18h à 20h30.

Etaient présents

- Jacques GORY, Président,
- Marie-Françoise SALIES KRAUS, Vice-présidente,
- Simone BRUEL, Secrétaire,
- Francine DUMONT, Secrétaire adjointe,
- Laurence LAMY, Directrice,
- Guy VALERIE, Administrateur,
- Pierre DIEDERICHS, Administrateur,
- Françoise CHANUT, Administrateur,
- Aurélie FERNANDES, Chargée de mission.

Etaient excusés

- François GAUTIER, Administrateur,
- Bernard COMBES & Alain LAGARDE, Ville de Tulle,
- Gérard LAGARDE, Administrateur,
- Laurence PHILIPPOT-DEMAILLY, Administrateur.

Etaient absents

- André CHANONAT & Brigitte SOLEILHAVOUP, Administrateurs,
association *Tulle, commerce et artisanat*,
- Gilbert BEAUBATIE & Colette COMBES, Administrateurs, Société des Lettres,
Sciences et Art de la Corrèze,
- Ginesa PINA, Administrateur,
- Brigitte ACKERMANN, Administrateur,

Etait invité

- Alain NORMANDON, Directeur de la CCI Tulle Ussel.

Ordre du jour

- **Bilan moral du festival des Nuits de Nacre**
- **Point sur les comptes 2009 (état provisoire)**
- **Désignation du trésorier**
- **Projets et perspectives 2010**
- **Nuits de Nacre 2010**
- **Budget prévisionnel 2010**
- **Questions diverses**

Le Président propose aux administrateurs de démarrer la séance par le point n° 3, soit la désignation du trésorier.

1. Désignation du Trésorier de la Cité de l'Accordéon

Suite au décès de Pierre JOFFRE, Trésorier de l'association, il a été proposé à Alain NORMANDON de prendre le poste de trésorier au sein de l'association.

Le Président propose aux administrateurs la nomination par cooptation d'Alain NORMANDON au sein du Conseil d'Administration.

Alain NORMANDON se présente aux administrateurs.

Il est à la direction de la Chambre de Commerce et d'Industries de Tulle Ussel depuis 11 ans, il a succédé à Pierre JOFFRE.

Il accepte avec plaisir et honneur d'intégrer le Conseil d'Administration de la Cité de l'Accordéon. Alain NORMANDON fait part du fait qu'il apprécie beaucoup la Corrèze et l'accordéon, patrimoine et image du territoire. Il salue René LACHEZE, collaborateur de la CCI avec qui il a travaillé, entre autres, sur la mise en place de la formation supérieure dans le bois. Alain NORMANDON fait part du fait qu'il se sent très investi dans l'évolution et l'amélioration de l'image de la Ville de Tulle.

2. Bilan moral du festival des Nuits de Nacre 2009

Jacques GORY donne la parole à Aurélie FERNANDES.

Bilan annexé.

Lors de la lecture du bilan, la Directrice est intervenue pour faire état des points à améliorer, des bilans des équipes respectives et des perspectives éventuelles sur la prochaine édition.

Laurence LAMY explique aux administrateurs la nécessité pour le festival de se repositionner et se recentrer dans sa programmation. Beaucoup d'initiatives locales veulent et viennent se greffer au festival ce qui implique un surcoût, des moyens humains et techniques plus importants. Le festival ne peut pas répondre favorablement à l'ensemble des sollicitations. Elle demande aux administrateurs de revoir à la baisse le nombre de concerts programmés. Le festival se fragilise et l'image du festival devient difficilement lisible.

Jacques GORY acquiesce les propos exposés par Laurence LAMY faisant part du fait que les budgets vont être de plus en plus difficiles à obtenir et qu'il faut dès à présent, dans le cadre du prochain festival, cesser la multiplication des concerts et / ou animations dans la ville.

Un recentrage géographique devient nécessaire. Le Conseil d'Administration s'accorde avec les décisions du Président.

Voté à l'unanimité.

Laurence LAMY informe le conseil que certains techniciens du festival ont fait remonter des mécontentements relatifs à leur salaire et demandent une revalorisation de la masse salariale dans le budget technique. La Directrice fait part du fait que cette année, l'enveloppe du budget alloué à la technique, n'a pas pu être respectée. Les fiches techniques des artistes sont adaptées au maximum en conséquence des moyens techniques disponibles sur les différents sites du festival mais parfois les demandes sont hors contexte. Elle propose au Conseil d'Administration de dresser, en collaboration avec l'ADIAM de la Corrèze, un état des lieux sur la Corrèze, des coûts des prestations par poste technique. Pierre DIEDERICHS sollicite Laurence LAMY et Aurélie FERNANDES afin de prendre contact avec Henri LEBOULLEUX, Directeur de l'ADIAM. Après étude et analyse des données récoltées, en concertation avec le directeur technique du festival, une décision sera prise par le Conseil d'Administration.

Voté à l'unanimité.

Laurence LAMY insiste sur le fait que l'évolution et le devenir du festival reposent essentiellement sur la richesse des échanges provoqués dans le cadre de bilans et de débriefing. Cette année, la réalisation des bilans par les équipes du festival a été laborieuse et pauvre. Elle souligne également l'absence de bilan avec les services techniques de la ville et la Mairie. Ces rencontres et échanges doivent devenir prioritaires à l'issue du festival dans un but d'appréhender au mieux l'organisation des futures éditions. Jacques GORY rejoint les propos de Laurence LAMY.

Voté à l'unanimité

Pierre DIEDERICHS affirme la volonté du Conseil Général de la Corrèze de maintenir la subvention qui est accordée à la Cité de l'Accordéon pour l'organisation du festival des Nuits de Nacre.

3. Point sur les comptes 2009 (état provisoire)

Aurélié FERNANDES remet à chaque membre du conseil un compte d'exploitation analytique provisoire.

Un état définitif sera présenté à l'assemblée générale.

4. Projets et perspectives 2010

- Plan national de numérisation de la Collection Accordéons.

Aurélié FERNANDES remet à chaque membre du conseil d'administration un document expliquant les étapes du plan de numérisation.

Laurence LAMY, Conservateur du Patrimoine et Directrice des Musées de la Ville de Tulle, présente aux administrateurs le contenu de l'action.

La candidature de la Cité de la Musique pour le projet de mise en ligne des photographies des instruments de musique conservés dans les musées français a été retenue dans le cadre du plan de numérisation 2009 de la Mission Recherche et Technologie du Ministère de la Culture et de la Communication.

Sur 218 musées de Province inscrivant des instruments de musique dans leurs collections, seulement 11 d'entre eux ont été retenus pour des collections plus significatives et importantes dans ce domaine.

Le Pôle Accordéons de la Ville de Tulle intègre les 11 musées sélectionnés.

Ce plan de numérisation va permettre de mettre en œuvre la couverture photographique complète de la collection instrumentale tulliste et la mise en ligne, sur le portail de la Médiathèque de la Cité de la Musique, de l'ensemble des notices et photographies des instruments de musiques conservés.

Dans son rôle de diffusion, la Cité de l'Accordéon soutient et accompagne le Pôle Accordéons dans la réalisation des notices scientifiques et la mise en ligne des données.

A l'issue de ce travail, l'objectif de la Cité de l'Accordéon serait de réaliser un produit type publication et/ou un catalogue présentant au public une partie de la collection (photos + notices scientifiques).

Voté à l'unanimité.

- Sortie officielle des actes du colloque des 25 et 26 janvier 2007.

Présentement, Marie-France CALAS n'a toujours pas restitué ses textes pour la publication. Laurence LAMY fait part du fait qu'elle sera à Paris dans le courant du mois de Janvier et espère pouvoir récupérer les textes modifiés de façon à finaliser les actes courant mars ou avril 2010. Marie France CALAS est maintenant à la retraite.

○ Assemblée Générale Ordinaire.

Jacques GORY propose de fixer l'assemblée générale ordinaire en date du 1^{er} février 2010 à 17h30.

○ Exposition « 90 ans Maugein » à Fürth

Suite à une rencontre entre Pascal ROPION (LIM Fürth) et René LACHEZE à l'occasion des Nuits de Nacre 2009, le LIM souhaiterait organiser, à Fürth, une exposition relative aux 90 ans de l'entreprise Maugein.

Cette exposition présenterait des clichés photographiques de Pascal RABOT (photographe de l'ouvrage *90 ans d'éruption de boutons*), quelques accordéons Maugein prêtés par l'entreprise, ainsi que des pièces de l'instrument de façon à présenter toutes les étapes de fabrication d'un accordéon.

Un calendrier prévisionnel a été proposé par le LIM, soit du 7 mai au 29 juillet 2010 avec une prolongation en août au Musée de Hiltpolstein.

D'autre part, Pascal ROPION sollicite la Cité de l'Accordéon dans le cadre d'un festival qui se tient à Fürth du 14 au 17 juillet 2010, pour assurer la programmation de 3 concerts d'artistes ou de groupes du territoire Corrèzien.

A ce jour, le projet proposé par Pascal ROPION ne présente aucun budget arrêté.

Les administrateurs s'interrogent quant à la pertinence et l'intérêt pour la Cité de l'Accordéon de devenir partenaire du projet. Il s'agit d'une opération spécifique à l'entreprise Maugein, la Cité de l'Accordéon n'a pas volonté à faire partie intégrante de ce projet. Néanmoins, la Cité de l'Accordéon peut, dans le cadre de ses missions, proposer aux organisateurs du LIM quelques contacts d'artistes locaux susceptibles de participer au festival à Fürth et représenter la marque Maugein. Par conséquent, l'association accepte d'accompagner la démarche mais ne souhaite pas être organisateur.

Voté à l'unanimité.

○ Projet de résidence, à Tulle, de l'Orchestre National de Salilhes (ONS)

Présentation de l'ONS : 7 musiciens (cabrette, accordéon, trompette, saxophone ténor, saxophone baryton, banjo et batterie). Orchestre auvergnat contemporain qui joue un répertoire musiques traditionnelles, jazz, funk...

Ils ont été programmés à l'occasion du festival des Nuits de Nacre 2008.

L'ONS sollicite 3 festivals français, les Estivades à Rodez, le festival Saint-Flour dans les Hautes-Terres et le festival Les Nuits de Nacre, dans le cadre de la réalisation d'une résidence qui pourrait aboutir à un spectacle. Le budget du projet n'est pas encore défini. Il manque encore beaucoup trop d'éléments pour se positionner. Bruno BONTE, musicien de l'ONS, doit nous apporter des informations complémentaires.

5. Nuits de Nacre 2010

○ Dates

La Cité de l'Accordéon a constaté quelques remontées négatives quant au choix des dates du festival des Nuits de Nacre. Le 3^e week-end de septembre est, pour certaines personnes, une période dans l'année qui s'expose trop souvent aux risques d'intempéries. Laurence LAMY interroge le conseil d'administration quant au maintien ou non de ces dates, et propose de consulter les partenaires et mécènes voire d'organiser un référendum.

Le Président prend en compte les propos exposés mais ne souhaite pas la mise en place d'un référendum. Après discussion, le Conseil d'Administration décide pour l'édition 2010 de maintenir les dates en septembre.

Voté à l'unanimité.

○ Annonce du plan de communication prévisionnel

Ce plan sera présenté pour modification et/ou validation au prochain conseil d'administration prévu le 20 janvier 2010.

6. Budget prévisionnel 2010

Ce budget sera présenté au prochain conseil d'administration le 20 janvier 2010.

7. Questions diverses

○ Contrôle URSSAF du 4 novembre 2009

L'URSSAF de la Corrèze réalise présentement un contrôle des comptes de la Cité de l'Accordéon des exercices 2007 et 2008. Valérie MAUGEIN, en charge du contrôle, était présente dans les locaux de l'association, le 4 novembre et poursuivra son inspection le 8 décembre prochain.

○ Adhésion au FNAS (fonds national d'activité sociale)

Le FNAS est un fonds créé pour permettre la gestion mutualisée d'œuvres sociales à caractère national au profit du personnel des entreprises contribuant à son financement. Ce fonds est constitué sous la forme d'une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Le FNAS est aussi destiné à gérer des activités spécifiques au profit des salariés intermittents du spectacle lorsqu'ils ne sont pas sous contrat.

Toute entreprise appliquant la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles est tenue de cotiser au FNAS à la date d'adhésion à cette convention.

Conditions d'adhésion :

1/ être créateur et/ou producteur et/ou diffuseur de spectacles vivant,

2/ l'association est subventionnée, directement par l'Etat et/ou les collectivités territoriales (régions, département, municipalités...).

Voté à l'unanimité.

○ Création d'un timbre POSTE Accordéon

La Poste réalise une opération philatélique intitulée *La France comme j'aime* autour des 24 régions françaises par la création d'un timbre *collector* représentatif de chaque région. La Région Limousin sera représentée par un accordéon. Les services de marketing de la poste ont contacté la Cité de l'Accordéon pour collaborer à cette opération et proposer différents clichés photographiques issus de la collection municipale d'accordéons. Le timbre devrait être prochainement disponible à la vente dans tous les bureaux de Poste en France. Il est prévu la réalisation de 50 000 à 100 000 exemplaires.

○ Changement de compte bancaire

Laurence LAMY propose de transférer le compte bancaire de l'association de la Caisse d'Épargne au Crédit Agricole Centre France. Elle propose de se renseigner sur l'ensemble des conditions et des méthodes de fonctionnement avec les associations et d'exposer au prochain Conseil d'Administration les éléments.

Voté à l'unanimité.

○ Demandes de stage

La Cité de l'Accordéon a reçu 2 demandes de stage de 3 mois ou plus, sur des périodes allant de février à juillet et sur des missions différentes (communication, diffusion, suivi de la programmation, administration...). La demande de Roxanne ZAGO n'a pu aboutir puisqu'elle a trouvé un stage à Clermont Ferrand, sa ville de résidence principale. Quant à la seconde

demande, Marina Hesry : nous ne pouvons donner une suite favorable car la durée de son stage nous incombe une indemnité de 400€ par mois.

- Décès d'Armande MAUGEIN

Laurence LAMY tient à rendre hommage à Armande MAUGEIN.

Plusieurs points seront traités lors du prochain Conseil d'Administration

- Premiers résultats de l'enquête du public Accordéons – année 2009
- Tulle, Cité de l'Accordéon – projet de ville de Tulle

Fin de la séance à 20h30

Fait à TULLE, le 17 décembre 2009